



DU 12 NOVEMBRE 2025 AU 14 JANVIER 2026

Cahier d'acteur

SYTRAL Mobilités est favorable au projet d'une liaison en tramway entre le bassin de vie Pont de Chéruy / Crémieu et l'agglomération lyonnaise sous réserve d'approfondir les modalités techniques, financières et juridiques d'exploitation sur la section Meyzieu – Lyon aujourd'hui non définies.

Le choix de l'ensemble des partenaires du projet est de porter un service de mobilité structurant **sans rupture de charge à Meyzieu**. SYTRAL Mobilités est étroitement associé à ce projet qui empruntera en partie une infrastructure du réseau TCL déjà fortement sollicitée pour 4 services tramway, dont un service express vers l'aéroport.

En parallèle de la phase de concertation portée par la Région, il est donc indispensable d'approfondir trois enjeux majeurs :

- Vérifier que l'infrastructure puisse accueillir, sur la section Meyzieu <> Lyon, un nouveau service de tramway périurbain, en supplément de T3, T4, T7 et Rhônexpress pour garantir un niveau de service équivalent à celui d'aujourd'hui pour les usagers du réseau TCL tenant compte des renforts d'offre prévus à court et moyen terme, renforts nécessaires pour répondre à l'augmentation de la fréquentation.
- Trouver un accord avec la Région sur les modalités techniques, financières et juridiques d'utilisation de l'infrastructure et d'exploitation.
- Proposer une tarification TCL sur le périmètre de SYTRAL Mobilités en maintenant une tarification spéciale pour le service express qui dessert l'aéroport.

Collez



SYTRAL Mobilités est l'établissement public qui a en charge l'organisation et l'exploitation des transports en commun urbains de l'agglomération lyonnaise (TCL).

L'objectif majeur de SYTRAL Mobilités est d'offrir une offre de transport performante et adaptée aux besoins de tous les habitants et de tous les territoires pour renforcer l'usage des modes alternatifs à la voiture individuelle.

SYTRAL Mobilités

21 boulevard Vivier Merle
CS 63815
69487 Lyon cedex 03
04 72 84 58 00



SYTRAL Mobilités est favorable au projet d'une liaison en tramway entre le bassin de vie Pont de Chéruy / Crémieu et l'agglomération lyonnaise sous réserve d'approfondir les modalités techniques, financières et juridiques d'exploitation sur la section Meyzieu – Lyon aujourd'hui non définies.

Le choix de l'ensemble des partenaires du projet est de porter un service de mobilité structurant **sans rupture de charge à Meyzieu**. SYTRAL Mobilités est étroitement associé à ce projet **qui empruntera en partie une infrastructure du réseau TCL déjà fortement sollicitée pour 4 services tramway, dont un service express vers l'aéroport**. En parallèle de la phase de concertation portée par la Région, il est donc indispensable d'approfondir trois enjeux majeurs :

- Vérifier que l'infrastructure puisse accueillir, sur la section Meyzieu <> Lyon, un nouveau service de tramway périurbain, en supplément de T3, T4, T7 et Rhônexpress pour garantir un niveau de service équivalent à celui d'aujourd'hui pour les usagers du réseau TCL tenant compte des renforts d'offre prévus à court et moyen terme, renforts nécessaires pour répondre à l'augmentation de la fréquentation.
- Trouver un accord avec la Région sur les modalités techniques, financières et juridiques d'utilisation de l'infrastructure et d'exploitation.
- Proposer une tarification TCL sur le périmètre de SYTRAL Mobilités en maintenant une tarification spéciale pour le service express qui dessert l'aéroport

1/ Une indispensable vérification technique de l'insertion d'un service supplémentaire sur une infrastructure aujourd'hui fortement sollicitée

Le projet de liaison de tramway emprunterait l'infrastructure du corridor T3 entre Part-Dieu et Meyzieu. Cette infrastructure voit aujourd'hui circuler plusieurs lignes de tramway du réseau TCL (T3, T4 et T7) et le service Rhônexpress. Ces services sont fréquentés par plusieurs millions d'usagers.

Service	Origine / destination	Fréquentation annuelle	Fréquence actuelle
T3	Lyon Part-Dieu Villette <> Meyzieu Panettes	13,8 M de voyages	Heures de pointe : 5'30 Heures creuses : 9'
T4	La Doua <> Hôpital de Vénissieux	28,6 M de voyages	Heures de pointe : 7'30 Heures creuses : 9'30
T7	La Soie <> OL Vallée	750 000 voyages	Heures de pointe : 15' Heures creuses : 15'
Rhônexpress	Lyon Part-Dieu Villette <> Aéroport Lyon St Exupéry	1,4 M de voyages	15' de 6h à 21h 30' avant 6h et après 21h

Après de premières études portant sur la faisabilité théorique de ce scénario, SYTRAL Mobilités et la Région approfondissent la faisabilité en conditions réelles afin de maintenir le service offert aux usagers des services existants dans le cadre de ce futur projet. En tant que co-pilote de cette étude, SYTRAL Mobilités se fixe en effet l'objectif de garantir le niveau de service pour les usagers du réseau TCL (T3, Rhônexpress, T4 et T7). Les premiers résultats de cette étude indiquent des contraintes d'exploitation fortes ne garantissant pas ce maintien de niveau de service.

2/ Un accord à trouver concernant les aspects techniques, financiers et juridiques d'exploitation

Pour SYTRAL Mobilités, il conviendra d'approfondir les modalités techniques et financières pour :

- Adapter l'infrastructure existante entre Part-Dieu et Meyzieu.
- Adapter le terminus sur le secteur de la Part-Dieu afin de fiabiliser l'exploitation de divers services de tramway, dont certains en passage.



- Tenir compte des évolutions des lignes de tramway TCL d'ici à l'horizon 2032. Notamment, la fréquence du T3 pourrait être de 3'45'' contre 5'30'' actuellement, avec la mise en service d'un second tiroir de retournement à Part-Dieu Villette. Les augmentations de fréquences du T4 sont également à prendre en compte.
- Maintenir la performance de l'exploitation de la desserte express de la Gare TGV et de l'aéroport Saint-Exupéry par le service Rhônexpress, constituant un enjeu majeur pour l'agglomération lyonnaise et son attractivité.
- S'assurer du bon fonctionnement des carrefours. Les études de maîtrise d'œuvre devront analyser les impacts de l'augmentation de la fréquence de passage des tramways (tous services confondus), et le cas échéant proposer des mesures correctives.

De plus, le projet de tramway Lyon / Crémieu porte en partie sur un bassin de vie non compris dans le ressort territorial de SYTRAL Mobilités. Dès lors, se pose la question de l'existence de deux Autorités Organisatrices de Mobilité – SYTRAL Mobilités et la Région - appelées à utiliser une infrastructure commune, et d'une éventuelle multiplicité des exploitants qui seraient des sources de difficultés dans l'exploitation quotidienne. Il s'agit par conséquent d'étudier les options de maîtrise d'ouvrage et de mise en œuvre de l'exploitation pour que le rôle de chacun soit clairement établi.

3/ Une tarification TCL sur le périmètre de SYTRAL Mobilités en conservant une tarification spéciale pour Rhônexpress

La mise en place d'un nouveau service sortant du périmètre de SYTRAL Mobilités interroge les niveaux de tarification qui seront opérés, ainsi que les liens avec la tarification TCL existante. Pour SYTRAL Mobilités, les usagers du périmètre TCL empruntant ce nouveau service doivent pouvoir l'emprunter avec un titre de transport TCL.

Les stations de Meyzieu ZI et Pusignan étant sur le périmètre de la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (CCEL) et donc dans la zone tarifaire 2 du réseau TCL, les trajets entre ces deux stations pourraient bénéficier du tarif TCL incluant les zones 1+2.

En parallèle, SYTRAL Mobilités travaillera, en amont de l'ouverture de ce nouveau service de tramway, et en partenariat avec la CCEL et les communes concernées, à la réorganisation des lignes de bus TCL pour contribuer à rabattre les voyageurs sur cette station.